

Questions publiques au gouvernement français

Monsieur Emmanuel Macron, Monsieur Edouard Philippe,
Monsieur Jean-Yves Le Drian

Vos discours sont lisses quand vous parlez d'Israël/Palestine. Vous prenez un ton grave pour parler de paix, de sécurité. Mais vos actes disent le contraire.

Alors répondez aux vraies questions :

Al Awda, bateau de la flottille de la liberté en route pour Gaza a été arraisonné en eaux internationales par la marine israélienne à cinquante milles nautiques de Gaza. Il y a eu des blessés et tous les passagers ont été transférés dans la prison de Givon. Cet acte est-il légal, oui ou non ?

L'article 224-6 du code pénal dit que « *Le fait de s'emparer ou de prendre le contrôle par violence ou menace de violence d'un aéronef, d'un navire ou de tout autre moyen de transport à bord desquels des personnes ont pris place, ainsi que d'une plate-forme fixe située sur le plateau continental, est puni de vingt ans de réclusion criminelle.* » Allez-vous poursuivre en justice l'État d'Israël conformément à nos lois que vous avez le devoir de faire appliquer ?

Après Salah Hamouri détenu sans procès depuis de nombreux mois, c'est Sarah Katz, citoyenne française également, qui est en prison en Israël. Pourquoi n'avez-vous pas fait une déclaration publique exigeant sa libération ?

Pourquoi vos services (cellule de crise du Ministère des Affaires Étrangères ou Consulat de France à Tel-Aviv) sont-ils à la limite de l'impolitesse et ne montrent aucune intention d'aide réelle quand on les interroge sur le sort de Sarah Katz ? Vous la jugez coupable de quelque chose ?

Deux millions de Gazaouis vivent depuis de nombreuses années dans une prison à ciel fermé bouclée par terre, par mer et par air. Approuvez-vous ce blocus inhumain ?

Les soldats israéliens ont tiré impunément sur une foule désarmée à plusieurs reprises à Gaza. On en est à 150 mort-e-s et 15 000 blessé-e-s. Les balles explosives sont interdites contre les éléphants mais on les utilise contre les Gazaouis. Vous n'avez rien à dire là-dessus ? Pourquoi ce silence ? Vous approuvez ?

Pourquoi votre police fluviale a-t-elle empêché les deux voiliers de la flottille pour Gaza d'accoster à Paris ? Pourquoi autorisez-vous Israël à exposer et à vendre les armes les plus sophistiquées expérimentées contre les Palestiniens au salon de l'armement d'Eurosatory ? Pourquoi les produits israéliens, y compris ceux des colonies, arrivent-ils en France librement et sans taxe ?

Pourquoi Monsieur Emmanuel Macron a-t-il accueilli à plusieurs reprises Benjamin Nétanyahou en lui donnant du « cher Bibi » ? Pense-t-il ainsi exprimer sa compassion pour les Juifs ? Ne pense-t-il pas plutôt que l'idéologie et les actes de ce Bibi sont infiniment plus proches de ceux qui ont commis le génocide que de ceux qui l'ont subi ?

L'histoire jugera. Si vous n'êtes pas complices de ce qui est à l'œuvre, répondez-moi, changez de politique et sanctionnez l'occupant !

Pierre Stambul, coprésident de l'Union Juive Française pour la Paix, fils de Dvoira Vainberg seule rescapée d'une famille exterminée et de Yakov Stambul, membre du groupe Manouchian, déporté à Buchenwald,

compagnon de Sarah Katz, passagère de la flottille de la liberté pour briser le blocus de Gaza, emprisonnée à la prison de Givon en Israël, fille de celui qui était le « Docteur Laffitte » dans la Résistance, juif communiste né en Roumanie où une bonne partie de sa famille a disparu.